

**ROLLE** Le complexe du Martinet sera rénové dès avril.

# Près de 12 millions pour 30 à 40 ans de vie supplémentaire

Le Conseil intercommunal de l'Association scolaire et parascolaire intercommunale de Rolle et environs (ASPAIRE) a octroyé à la quasi-unanimité, mercredi soir, un crédit de construction pour la réhabilitation du complexe scolaire du collège du Martinet. D'un montant de 11,96 millions de francs, il est destiné à la rénovation qualifiée de lourde du bâtiment A, d'importance du bâtiment B et de légère du C. Les travaux s'échelonnent dès les vacances de Pâques jusqu'en août.

Des sols aux toitures, en passant par les façades et les aménagements intérieurs, le complexe du Martinet subira un sérieux coup de jeune. Au fil du temps, les trois bâtiments, construits en 1970, 1974 et 1987, se sont dégradés. Les travaux prévus ont pour objectif notamment d'améliorer leur efficacité énergétique et de les mettre en conformité aux normes incendie actuelles. «Pour le bâtiment A, on devrait



Le complexe scolaire du Martinet va subir un sérieux lifting. ARCHIVES TATIANA HUF

*faire des économies d'énergie de l'ordre de 60%, de 25 à 30% pour le B et de 10 à 25% pour le C, ce qui, par année, permettra d'économiser 100 000 francs»,* relevait Josephine Byrne Garelli, membre

du comité de direction de l'ASPAIRE et présidente de la commission de construction pour les bâtiments scolaires de Rolle.

Les travaux comprennent, entre autres, la réfection des façades du bâtiment A et des toitures des bâtiments A et B, le remplacement de la plupart des portes et fenêtres des trois bâtiments. En outre, il est prévu de changer l'ensemble des luminaires et des stores. Tout le système électrique sera révisé et l'installation de protection contre la foudre mise en conformité. Les sols des salles de gymnastique seront refaits et, dans le bâtiment A, tous les sanitaires seront remplacés.

Les autorités ont opté pour la solution de la rénovation, car construire à neuf aurait coûté près de 39 millions. **JOL**

## L'ÉCOLE ET LE SÉSAME DANS DES CONTAINERS

Dans le cadre de la rénovation et de l'extension du Martinet, les classes provisoires existantes seront maintenues et d'autres seront aménagées pendant la durée des travaux. Mercredi soir, le Conseil intercommunal de l'ASPAIRE a adopté le crédit d'un montant de 720 000 francs destiné à financer ces nouveaux préfabriqués. Des classes provisoires seront nécessaires pour libérer celles situées dans le bâtiment A pendant la durée des travaux. Quatre salles de classe seront ainsi aménagées dans un préfabriqué sur le parking de l'avenue Général Guisan et mises à disposition pour la reprise des cours, après les vacances de Pâques. D'autre part, dès la démolition de la Colonie, prévue cet été, et dans l'attente d'un futur espace dans le nouveau bâtiment D, le Sésame aura besoin de locaux provisoires. Ainsi, certains préfabriqués existants seront déplacés afin d'être réutilisés comme locaux provisoires pour le centre socioculturel. Ils seront implantés sur le parking de la caserne des pompiers et ce pendant deux ans. **o**